



Rapport d'activité CPN Réveil Nature 2025

OBJET DE L'ASSOCIATION CPN REVEIL NATURE

L'Association CPN Réveil Nature a pour objet de promouvoir le respect et la protection de la nature, en faisant découvrir, ou redécouvrir, la nature de proximité, par des sorties en extérieur, par des débats, des expositions (ou tout autre support adapté), ainsi que par des conférences animées (vidéo, sono).

Elle participe également à des salons et organisations sur des thèmes autour de la nature. Elle est amenée à vendre des accessoires en rapport avec le thème (nichoirs, livres...) dans le cadre d'actions bien définies.

L'objectif essentiel de toutes ces actions est de sensibiliser les personnes sur des sujets ciblés, par le biais de découvertes directes dans la nature ou d'informations et de susciter chez elles l'envie, à leur tour, de protéger la nature, chacune à son niveau et d'en relayer les principes.

Elle met aussi en place des actions de protection sur le terrain, tels les nichoirs à chouette Effraie, la protection des busards, le hérisson, les hirondelles, les reptiles et les amphibiens, le rebouchage des poteaux creux et autres.

DEVELOPPER UNE « CULTURE DE LA NATURE » ACCESSIBLE A TOUS :

Tous les observateurs nationaux sont unanimes : la culture naturaliste de proximité est de plus en plus défaillante dans notre société. L'homme s'éloigne un peu plus chaque jour de la nature qui l'entoure.

En effet, dans nos vies actuelles, nous ne prenons plus le temps de contempler, de comprendre, de savoir nommer les espèces avec qui nous cohabitons : papillons des jardins, oiseaux, fleurs des chemins...

Pourtant, des aventures quelques fois inattendues se déroulent autour de nos maisons. Les découvrir et les comprendre permet de changer les comportements de tous les jours afin de préserver la beauté naturelle dont nous avons tellement besoin.

Mais comment changer notre regard et nos comportements, sans avoir l'information et l'éducation naturaliste ?

CPN Réveil Nature veut apporter sa petite contribution à ce grand projet.

L'urgence sur la protection de la nature, nous engage à tous être acteurs.

LE BENEVOLAT :

Sans les bénévoles et leur générosité, une association atteint vite les limites de ce qu'elle peut développer. Sans ces personnes investies et passionnées, qui ont intégré l'association, aucune évolution, ni aucun nouveau projet ne serait possible.

Leurs savoir-faire, leurs savoir-être, et leurs compétences se rejoignent, autant qu'elles se complètent, dynamisant ainsi la vie et le devenir de l'association.

RAPPORT D'ACTIVITE

Cinq pôles d'activités nous ont mobilisés cette année :

1. **Les balades et chantiers grand public** : En invitant la population à venir à la « découverte de la nature de proximité » et à la protéger concrètement.
2. **Les manifestations** : Sur le nord de l'Yonne.
3. **Les actions de protection** : En poursuivant les projets ciblés sur une espèce animale spécifique : « Chouette projet pour la dame blanche », sauvegarde des busards, du hérisson, des hirondelles, des reptiles, des amphibiens et des Martinets, et le rebouchage des poteaux creux.
4. **Les groupes constitués** : En intervenant dans les écoles, collèges, Associations, séniors ou autres.

LES BALADES ET CONFERENCES NATURALISTES

Nombre total : 11 balades et conférences

Nombre total de participants : environ 306 dont environ 52 enfants

Animation du 01/03/2025

La leçon de choses.

7 participants dont 2 enfants.

Animation du 08/03/2025

La leçon de choses à la Balastère.

10 participants dont 2 enfants.

Animation du 05/04/2025

La leçon de choses à St Martin du Tertre.

14 participants dont 2 enfants

Animation du 19/05/2025

Animation araignées à Collemiers

15 participants dont 1 enfants.

Animation du 03/06/2025

La leçon de choses.

9 participants.

Animation du 09/11/2025

Balade champignons à Véron.

22 participants dont 1 enfant.

Plusieurs chantiers participatifs pour la restauration d'un chemin au bord de l'Oreuse à Saint Martin sur Oreuse.

Les sorties naturalistes se font généralement en groupe de 15 personnes maxi afin de respecter la nature et pour que les informations données oralement soient audibles par tous. Cela a permis, petit à petit, de favoriser des rencontres entre personnes, créant ainsi une forme de lien social.

LES MANIFESTATIONS

AG ordinaire 2024 le 03/02/2025

53 présents et 4 pouvoirs.

« CHOUETTE PROJET POUR LA DAME BLANCHE »

Un rapide historique :

Le 2 mars 2019 se déroulait la 13ème année de « la nuit de la chouette » mise en place par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), relayée par CPN Réveil Nature sur le Sénonais.

Au même moment, l'association ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages) mettait en œuvre une campagne « un clocher, une chouette », qui consiste à redonner la possibilité de nicher à la chouette effraie, dite « Dame Blanche ».

CPN Réveil Nature a décidé d'allier les deux en réalisant le projet « Chouette projet pour la Dame Blanche », en proposant, aux mairies des communes du nord de l'Yonne, la pose dans leurs clochers (ou tout autre lieu adapté : granges, greniers, ...) d'un nichoir à Chouette Effraie, afin de favoriser sa reproduction, en lui offrant un gîte adapté à ses besoins.

En effet, bien que cette espèce soit protégée, ses effectifs sont lourdement touchés par l'activité humaine : collisions routières, amenuisement du nombre des proies (souvent empoisonnées), modification des pratiques agricoles, mais aussi disparition des sites de nidification de l'espèce.

L'objectif ultime de pose de minimum 100 nichoirs, est donc de faire remonter les effectifs de cette espèce et donc, autant que faire se peut, d'avoir un couple dans chaque commune du nord de l'Yonne.

Ce but est atteint, 117 nichoirs sont posés et cette année, malgré une année médiocre pour cause de manque de nourriture, environ 80 chouettons se sont envolés des nichoirs. Ceux-ci vont remonter les populations et, on espère, vont coloniser les emplacement vides mis à leur disposition sur le nord de l'Yonne.

Nous allons continuer à poser ponctuellement des nichoirs dans les endroits non installés.

Les 116 nichoirs posés depuis 2019 :
65 dans les communes, 43 chez des particuliers et 8 par la LPO

Commune de VILLIERS LOUIS le 28/01/2019

Commune de MALAY LE GRAND le 31/01/2019

Commune de SAINT SEROTIN le 01/02/2019

Commune de CERISIERS le 28/02/2019 chez un particulier

Commune de BUSSY LE REPOS le 01/03/2019 chez un particulier

Commune de SOUCY le 07/03/2019

Commune de FLACY le 10/03/2019

Commune de PERCENEIGE (PLESSIS DU MEE) le 11/04/2019 chez un particulier

Commune de GISSY LES NOBLES le 14/08/2019
Commune de SENS (MOULIN A TAN) le 25/09/2019
Commune de NAILLY le 25/09/2019
Commune de BUSSY LE REPOS le 03/10/2019
Commune de THORIGNY SUR OREUSE (BARRAULT) le 06/12/2019
Commune de BRANNAY le 16/01/2020
Commune de MICHERY le 03/03/2020
Commune de SERBONNES le 02/07/2021
Commune de MAILLOT le 23/07/2021
Commune de SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES le 03/09/2021
Commune de CHAUMONT SUR YONNE le 24/10/2021
Commune de FOUCHERES le 04/11/2021
Commune de VILLENEUVE SUR YONNE le 10/11/2021 chez un particulier
Commune de GRON le 13/12/2021
Commune d'EGRISELLES LE BOCAGE le 12/01/2022
Commune de SAVIGNY SUR CLAIRIS le 19/01/2022
Commune de COURRON SUR YONNE le 01/02/2022
Commune de VILLENEUVE LA DONDAGRE le 04/03/2022
Commune de COURGENAY chez un particulier le 07/03/2022
Commune de LA BELLIOLE le 22/03/2022
Commune de VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE le 23/03/2022
Commune de LA CHAPELLE SUR OREUSE le 24/03/2022
Commune de COURTOIS chez un particulier le 04/04/2022
Commune de COURGENAY le 05/04/2022
Commune de FOUCHERES chez un particulier le 06/04/2022
Commune de FOUCHERES chez un particulier le 05/05/2022
Commune de MARSANGY chez un particulier le 27/05/2022
Commune de ETIGNY le 15/06/2022
Commune de DOLLOT le 22/06/2022
Commune de SUBLIGNY le 30/06/2022

Commune de PONT SUR VANNE le 04/07/2022
Commune de VILLEROY chez un particulier le 04/07/2022
Commune de CORNANT le 06/07/2022
Commune de VILLEBOUGIS le 11/07/2022
Commune de VILLEMANOCHE le 12/07/2022
Commune de PERCENEIGE (Courceaux) le 19/07/2022
Commune de PERCENEIGE (Sognes) le 20/07/2022
Commune de PERCENEIGE (Grange le Bocage) le 20/07/2022
Commune de VILLETHIERRY le 25/07/2022
Commune de CHAMPIGNY le 25/07/2022
Commune de VOISINES le 05/08/2022
Commune de DIXMONT le 26/08/2022
Commune de LES VALLEES DE LA VANNE (CHIGY) le 01/09/2022
Commune de LES SIEGES le 15/09/2022
Commune de LES VALLEES DE LA VANNE (CHIGY) le 17/09/2022 chez un particulier
Commune de MICHERY chez un particulier le 21/09/2022
Commune de SAINT VALERIEN le 05/10/2022
Commune de MALAY LE GRAND chez un particulier le 07/10/2022
Commune de SALIGNY le 11/10/2022
Commune de VERNOY le 16/11/2022
Commune de DOMATS le 24/11/2022
Commune de COLLEMIERS le 07/12/2022
Commune de SERGINES le 09/12/2022
Commune de SAINT DENIS LES SENS le 14/12/2022
Commune de FLACY le 16/12/2022
Commune de BAGNEAUX le 11/01/2023
Commune de VILLENEUVE LA GUYARD le 30/01/2023 (2 nichoirs)
Commune de PLESSIS SAINT JEAN le 08/02/2023
Commune de MALAY LE PETIT le 14/02/2023
Commune de BOEURS EN OTHE le 20/02/2023 chez un particulier

Commune de BAGNEAUX le 22/02/2023 chez un particulier
Commune de CHAUMOT le 05/04/2023
Commune de THORIGNY SUR OREUSE (FLEURIGNY) le 12/06/2023 chez un particulier
Commune de DIXMONT (GRANGE BERTIN) le 26/07/2023 chez un particulier
Commune de PONT SUR VANNE le 31/07/2023 chez un particulier
Commune de MARSANGY le 13/09/2023 chez un particulier
Commune de VILLENEUVE SUR YONNE (TALOUAN) le 13/09/2023 chez un particulier
Commune de ARCES-DILO le 19/09/2023 chez un particulier
Commune de SAINT VALERIEN le 21/09/2023 chez un particulier
Commune de SAINT CLEMENT le 06/10/2023
Commune de ARCES-DILO (LE CHARME) le 19/10/2023 chez un particulier
Commune de CERISIERS le 08/11/2023
Commune de ARCES-DILO le 21/11/2023
Commune de VAUDEURS le 23/11/2023
Commune de VILLENEUVE SUR YONNE le 27/11/2023
Commune de COULOURS le 28/11/2023 chez un particulier
Commune de COLLEMIERS le 06/12/2023 chez un particulier
Commune de TURNY le 19/02/2024
Commune de COLLEMIERS le 21/02/2024 chez un particulier
Commune de VERON le 03/04/2024
Commune de ST MARTIN/OREUSE le 30/07/2024 chez un particulier
Commune de SAINT VALERIEN le 31/07/2024 chez un particulier
Commune de LAILLY le 26/09/2024 chez un particulier
Commune de LA CHAPELLE/OREUSE le 30/09/2024 chez un particulier
Commune de PLANTY (10) le 01/10/2024
Commune de VILLETHIERRY le 20/10/2024 chez un particulier
Commune de NAILLY le 14/11/2024 chez un particulier
Commune de PIFFONDS le 30/12/2024 chez un particulier
Commune de PIFFONDS le 30/12/2024 chez un particulier
Commune de VINNEUF le 03/01/2025 chez un particulier

Commune de TURNY le 09/01/2025 chez un particulier
Commune de PIFFONDS le 27/02/2025 chez un particulier
Commune de MALAY LE GRAND le 06/03/2025 chez un particulier
Commune de LA POSTOLE le 26/08/2025 chez un particulier
Commune de VAUMORT le 07/10/2025 chez un particulier
Commune de VERGINY le 13/10/2025 chez un particulier
Commune de MOLINONS le 20/10/2025 chez un particulier
Commune de TURNY le 17/11/2025 chez un particulier

Les 8 nichoirs posés depuis 2012 par la LPO que nous suivons maintenant :

Commune de COURTOIN le 15/06/2012 chez un particulier
Commune de VILLENEUVE SUR YONNE le 06/01/2015 chez un particulier
Commune de DIXMONT le 23/09/2015 chez un particulier
Commune de DIXMONT le 23/09/2015 chez un bâtiment d'une association
Commune de ARCES-DILO le 12/10/2015 chez un particulier
Commune de LES VALLEES DE LA VANNE (VAREILLES) le 03/11/2015 chez un particulier
Commune de MARSANGY le 14/11/2016 dans le clocher
Commune de GRON le 23/11/2016 chez un particulier

Les communes où il est impossible de poser des nichoirs :

Commune de ROSOY

Commune de LA POSTOLLE

Commune de VILLEBLEVIN

Commune de VERON

Commune de VAUMORT

Commune de COURTOIS

Commune de VILLECHETIVE

Commune de FONTAINE LA GAILLARDE

Commune de ROUSSON

Commune de SAINT AGNAN

Commune de MONTACHER

Commune de FOISSY SUR VANNE

Commune de VALLERY

Communes où l'église est non grillagée.

Commune de LES BORDES

Commune de THEIL SUR VANNE

Commune d'EVRY

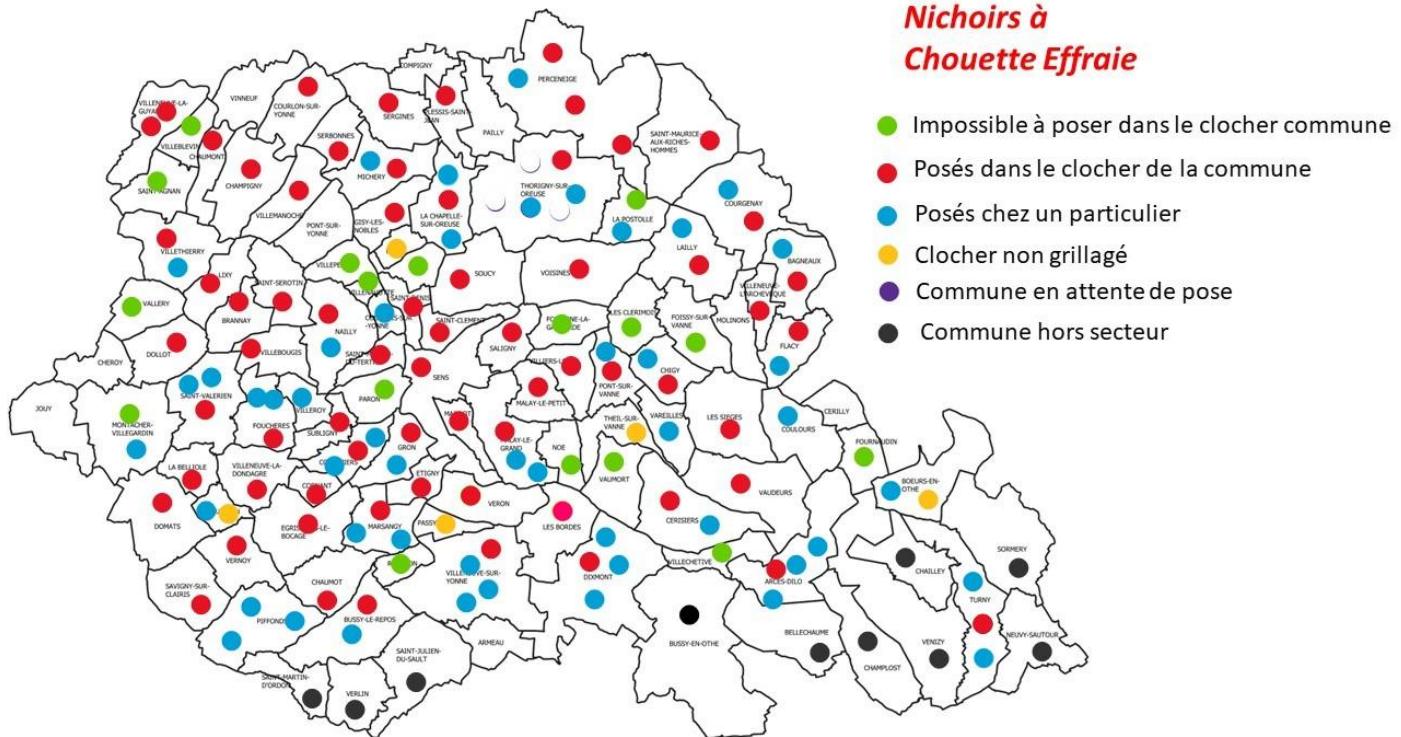
Commune de PERCENEIGE (Vertilly)

Commune de COURTOIN

Commune de PASSY

Commune de VILLENAVOTTE

Carte de répartition des nichoirs pour fin 2025 :



Les suivis pour 2025 :

Une centaine de nichoirs et de sites ont été visités en 2025. Cette année mitigée par un manque de nourriture, a affecté les pontes, la nourriture étant le curseur des natalités, les rapaces nocturnes adaptent leurs pontes à la nourriture accessibles. Environ quatre-vingts chouetttons sont nés. Espérant que 2026 nous apporte du bonheur sur ce projet, mais nous ne pourrons le dire qu'en fin d'année, patience !!!

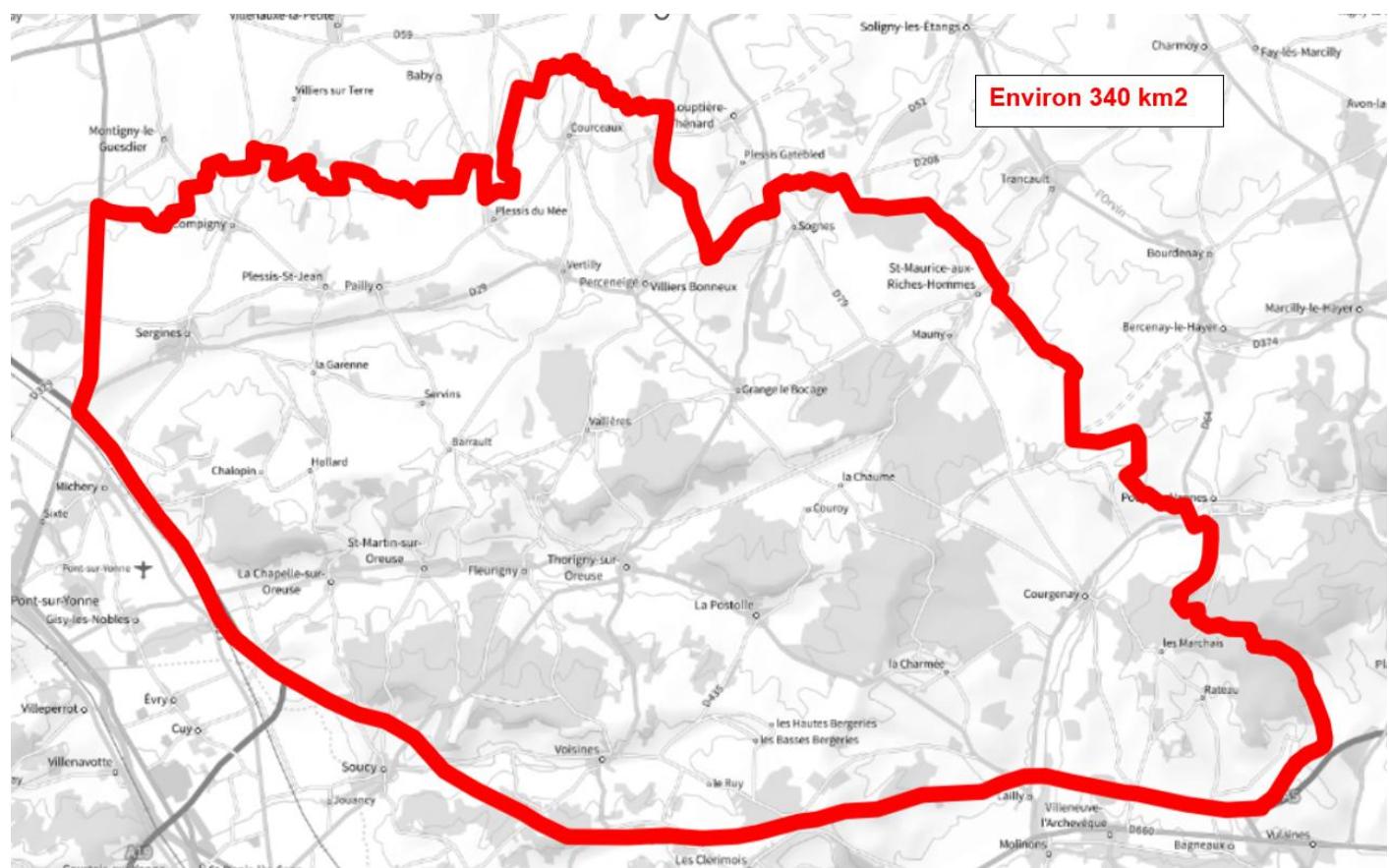
Protection busard

En 2022, nous avions sauvé 3 jeunes busards, en 2023, 35 jeunes. 2024 avec 19 jeunes sauvés, est plutôt mitigé car la météo chaotique de ce printemps nous a apporté beaucoup de mortalité.

En 2025, trois nids seulement ont été trouvés. Deux jeunes de busard Cendré ont été emmenés au CSOS 89 et sont repartis dans le nature, les deux autres nids ont été abandonnés. Les busard Saint Martin se font rares...

Espérons qu'en 2026 ne se confirme pas...

Voici la carte du secteur qui nous prospectons, 340km², le but est de trouver des bénévoles supplémentaires pour le couvrir plus efficacement, et peut-être en avoir d'autres sur le Gâtinais.



Rebouchage des cavités-pièges

Pour les poteaux de signalisation, l'action que nous avions commencée en y enfonçant des morceaux de bois en force n'a pas tenu le coup dans le temps. En effet avec la chaleur, les morceaux de bois sont tombés au fond des poteaux, nous savions que ce n'était pas pérenne, mais la rapidité avec laquelle cela s'est passé nous a étonné.

Nous avons donc décidé de mettre des bouchons en plastique noir entrant, très résistant dans le temps, seulement ceux-ci ont un coût. Nous achetons les bouchons en grand nombre chez Signeaux Girod pour avoir des prix relativement bas, pour ensuite les facturer aux communes après obturations. Un stock important est indispensable pour gérer les chantiers de rebouchage.

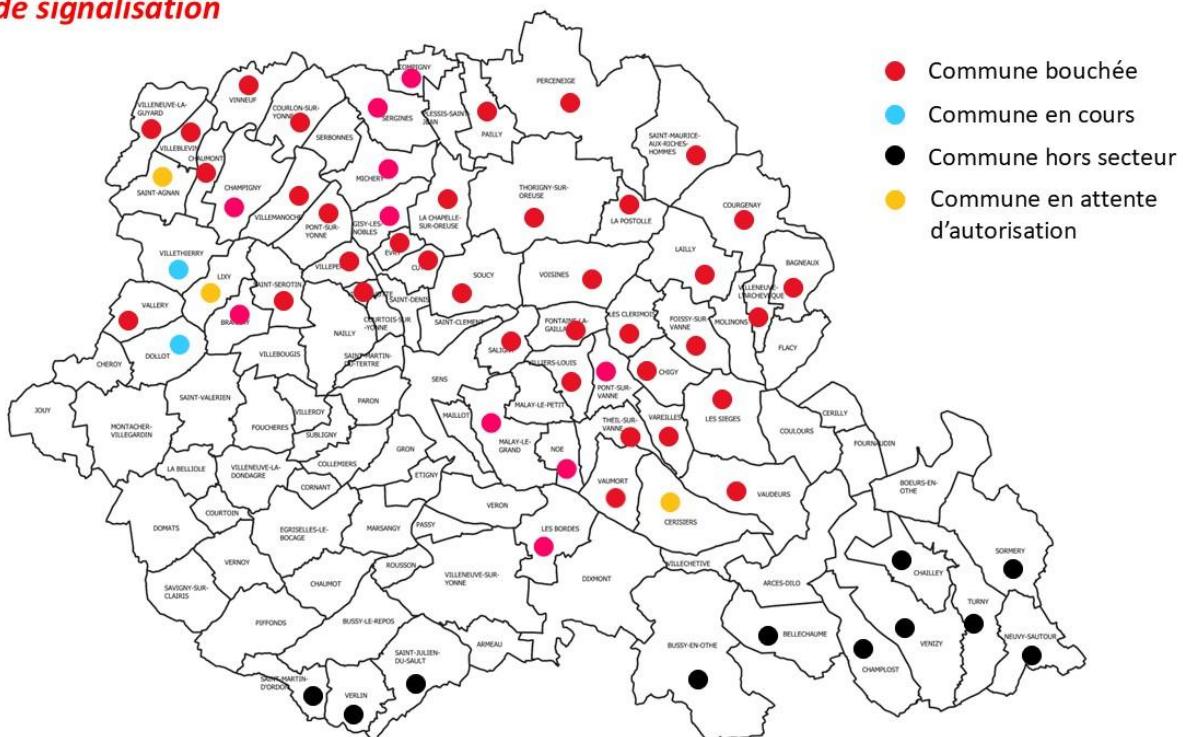
42 communes sont bouchées, 3 communes sont en cours. Il reste donc 53 communes à boucher.

Pour les poteaux téléphoniques orange, nous avons réussi à obtenir un contact avec un grand patron de cette société grâce à un adhérent. Il a pu constater par lui-même que des poteaux n'étaient toujours pas bouchés, et il a remonté le message au plus haut de la société Orange.

Nous avons la satisfaction de voir qu'une centaine de poteaux ont été bouché par Orange, mais c'est à nous de faire l'inventaire de toutes les routes du Nord de l'Yonne et de rester vigilant au rebouchage de tous les poteaux.

Ce projet avance lentement, certes, mais dans la bonne direction, le but étant que les animaux ne meurent plus dans d'affreuses souffrances au fond d'un tube de métal.

Poteaux de signalisation



Les autres actions de protections

Reptiles-amphibiens :

Nous avons développé, en fin d'année 2023, un groupe reptiles-amphibiens déjà fort de 8 personnes, afin de prospector, et si possible, de sauvegarder les lieux intéressants. La SHNA nous donne son soutien et nous a proposé de nous aider sur ce projet. Le printemps 2024 sera le vrai départ de ce groupe. Un partenariat avec l'ONF sur la forêt de Vauluisant nous donne l'autorisation de prospecter sur ce secteur.

Les Hirondelles :

Ce projet est déjà commencé, le but est de sensibiliser les habitants à la protection des hirondelles. Plusieurs écoles ont, ou vont, démarrer le projet, qui consiste à sensibiliser les élèves, de leur faire recenser les nids présents chez eux et leurs connaissances sur la commune, de comptabilisé les nids occupés en 2025 et de rassembler l'école, la mairie et la médiathèque de la commune à ce projet de protection concrète sur le terrain.

Ensuite, ce projet se perpétuera d'année en année dans l'école.

Les Martinets :

Quatre nids ont été installés sur les murs de l'école de La Chapelle sur Oreuse. Deux communes sont partantes pour une installation cet hiver, Serbonnes et Michery.

Nous ne trouvons que peu de communes qui ont la chance d'avoir quelques Martinets en vol, c'est dans ces communes que nous allons installer les nichoirs et ensuite agrandir sur les communes environnantes.

Le ROTARY Club de Pont sur Yonne, nous a donné un don de 600.00 euros qui seront investis dans le projet.

ECOLES ET GROUPES CONSTITUES :

Ecole : 9 écoles, 21 classes, 36 animations, 901 élèves.

Ecole élémentaire de Courlon sur Yonne

2 classes, 4 animations pour 96 élèves.

Ecole maternelle de Courlon sur Yonne

3 classes, 3 animations pour 121 élèves.

Ecole élémentaire de Chaumont sur Yonne

2 classes, 6 animations pour 117 élèves.

Ecole élémentaire de Courgenay

2 classes, 6 animations pour 133 élèves.

Ecole élémentaire de Villeneuve la Guyard

8 classes, 8 animations pour 210 élèves.

Ecole élémentaire de Marsangis

1 classes, 1 animations pour 26 élèves.

Ecole élémentaire de Les Bordes

1 classes, 3 animations pour 116 élèves.

Ecole élémentaire de Soucy

1 classe, 3 animations pour 70 élèves.

Ecole élémentaire de Véron

1 classes, 2 animations pour 46 élèves.

Collèges : 3 collèges, 17 classes, 26 animations, 577 élèves.

Collège de Saint Valérien

9 classes, 9 animations pour 178 élèves.

Collège de Paron en partenariat avec le CD89

1 classes, 2 animations pour 43 élèves.

Collège de Villeneuve sur Yonne en partenariat avec le CD89

8 classes, 16 animations pour 379 élèves.

Etablissements :

Chèvrerie les Dames Douces Villers Louis

2 animations pour 50 participants dont 43 enfants.

MJC Saint Clément

2 animations pour 45 participants dont 16 enfants.

Médiathèque Villeneuve sur Yonne

2 animations pour 17 participants dont 11 enfants.

IME Sens

9 animations pour 56 participants dont 38 enfants.

EHPAD et club séniors :

EHPAD de St Maurice aux Riches hommes

1 animation pour 23 participants.

EHPAD La Pommeraie La Chapelle sur Oreuse :

1 animations pour 20 participants.

Résidence Jasmin de Thorigny sur Oreuse :

4 animations pour 95 participants.

Club art de vivre Sens :

3 animations pour 36 participants.

Centres de loisirs :

Centre de loisirs de Saint Maurice aux Riche Hommes

1 animation pour 15 participants.

Centre de loisirs de Malay le Grand

1 animation pour 27 enfants et 3 adultes.

Centre de loisirs des Chaillots à Sens

3 animations pour 20 adultes 15 enfants.

Centre de loisirs de Villeneuve l'Achevêque

1 animation pour 3 adultes 13 enfants

Centre de loisirs de Villeblevin

1 animation pour 3 adultes 26 enfants.

Club ados de Pont sur Yonne

2 animation pour 4 adultes 25 enfants.

Cafés et cafés solidaires :

Bar'ouf café de Collemiers

4 animations pour 113 participants dont 5 enfants.

La Casba Joigny

1 animations pour 10 participants.

Communauté de communes :

Communauté de Communes Gatinais en Bourgogne :

1 animation le jour de la nuit pour 21 participants.

Communauté de Communes Yonne Nord :

4 participations au mois de la Haie.

Communes :

Communes de Sens (forum de la biodiversité) :

1 stand pour 255 visiteurs.

Communes de Thorigny sur Oreuse :

1 animation 6 participants.

Chantier participatif création sentier.

Participation création sentier du chemin du tacot.

Communes de La Chapelle sur Oreuse :

1 animation 15 participants.

Participation création sentier du chemin du tacot.

Communes de Courgenay :

5 animations 120 participants.

Communes de Joigny :

2 animations 75 participants dont 12 enfants.

Communes de Villeneuve l'Archevêque :

1 stand 22 visiteurs.

Communes de Vernoy :

1 conférence avec Françoise SERRE COLLET 55 participants.

Communes de Serbonnes :

1 stand au salon du livre 15 visiteurs.

Communes de Saint Maurice aux Riches Hommes :

1 stand ville à joie 25 visiteurs.

Communes de Vaudeurs :

1 stand ville à joie 42 visiteurs.

Communes de Savigny sur Clairis :

1 stand ville à joie 32 visiteurs.

1 animation balade vagabonde 65 participants.

Communes de Les Sièges :

1 stand ville à joie 29 visiteurs.

Communes de Les Vallées de la Vanne (Vareilles) :

1 conférence avec Christine ROLLARD 25 participants.

Associations :

Association Point de fuite Boeurs en Othe

3 animations pour 88 participants.

Association Le Jardin de Magalie

7 animations pour 76 participants dont 25 enfants.

Association Les clés de la ferme Chevannes (45) :

3 animations pour 89 participants dont 60 enfants.

COMMUNICATION :

Plusieurs supports nous permettent de nous faire connaître du grand public :



- **Le bouche à oreille**



- **Les plaquettes d'information à disposition sur nos stands.**
- **Mailing**



- **Page Facebook qui permet d'éditer une publication avant chaque sortie naturaliste, et de partager de l'information sur des sujets d'actualité en lien avec l'objet de Réveil Nature.**
- **Groupe Facebook sur la Chouette Effraie dans le nord de l'Yonne**



INTERNET

- **Site internet www.cpnreveilnature.fr**



- **Les stands d'information**
- **Fête des associations et Fête de la Saint Fiacre à Sens.**

PARTENAIRES :



Le Conseil Départemental de l'Yonne :
Qui nous soutient financièrement afin de rendre possible la pérennisation de nos activités.



La FCPN (Fédération Connaître et Protéger la Nature) : cette fédération regroupe des clubs nature, dont CPN Réveil Nature fait partie, nous permettant ainsi de recevoir des supports techniques très utiles afin de mener à bien et nourrir le contenu de nos diverses actions.



Les Mairies des communes du Nord de l'Yonne :
Qui acceptent de participer au projet « chouette projet pour la Dame Blanche », ou qui nous accueillent au sein de leurs écoles (ou de toute autre structure demandeuse) et signent avec nous une convention de partenariat, afin d'en définir l'objet et les conditions de réalisation.



L'ESAT de Sens,
Qui nous prépare les nichoirs à Chouette Effraie en kit prêt à assembler.
Et pour lequel sont prévues des sorties « Nature » par petits groupes.



L'ONF pour l'inventaire de la biodiversité en forêt de Vauluisant et de Soucy



L'entreprise CHAROT de Sens

CHIFFRES CLES :

- **Nombres d'adhérents à jour de cotisation : 103**
- **Nombres d'administrateurs : 8**

- **Nombre de visites sur le site : 14 123**
- **Nombre d'abonnés page Facebook : 400**
- **Nombre d'abonnés groupe Facebook (chouette Effraie) : 304**

LES COORDONNEES CPN Réveil Nature :

- Téléphone : 06 34 55 72 56 Didier DUCHESNE
- Email : cpnreveilnature@sfr.fr
- Adresse : 43 rue de grablanc 89190 Courgenay
- Site internet : www.cpnreveilnature.fr :



Page Facebook CPN Réveil Nature :

<https://www.facebook.com/CPN-Reveil-nature-1881543348796763>



- Groupe Facebook « Faire revenir la chouette Effraie du nord de l'Yonne »

<https://www.facebook.com/groups/1014510729310226>

